

- les députés LREM, via la commission des finances de l'Assemblée nationale, viennent de passer commande à la Cour des comptes d'un rapport en vue d'augmenter les frais d'inscription à l'université ;
- la ministre de l'ESRI et le gouvernement entendent modifier l'arrêté licence avec les objectifs suivants : réviser à la baisse le nombre d'heures de formation, en finir avec la compensation des notes, individualiser les parcours, permettre des inscriptions « à la carte » au détriment des progressions pédagogiques, faire intervenir le monde « socio-économique » afin de « professionnaliser » ce diplôme, doubler l'évaluation des connaissances par la certification de « blocs de compétences »... Tout cela aura pour conséquence de casser les collectifs d'apprentissage et de mettre à mal le cadre national de la licence pour assujettir l'Université aux seules finalités économiques et du marché de l'emploi ;
- au travers des « chantiers de transformation publique » le gouvernement entend s'attaquer au statut de fonctionnaire pourtant garant de la liberté pédagogique, de l'indépendance de la recherche, de la qualification des agent.e.s et du service de l'intérêt général : il souhaite augmenter encore le recours aux contractuel.le.s, plus « flexibles », afin de diminuer le nombre d'agent.e.s sous statut et de recourir à de « nouvelles formes de contrat », ce qui pourrait bien se traduire par la mise en place du contrat de mission ; il souhaite individualiser encore plus les rémunérations en gelant le point d'indice pour tous les agent.e.s et en augmentant les primes données à une minorité ; il « offre » à celles et ceux qui refuseraient une mobilité forcée un « départ volontaire »...
- la ministre et le gouvernement remettent en cause les organismes nationaux de recherche, au travers des restructurations imposées et des politiques de site. Cette évolution est illustrée par les récentes propositions du jury des Idex validées par le Premier ministre qui permettraient aux président.e.s d'Idex d'amender les projets de budgets des institutions fondatrices et d'exercer un droit de veto sur le recrutement des enseignant.e.s-chercheur/euse.s, enseignant.e.s et chercheur/euse.s de ces mêmes institutions : soit une véritable mise sous tutelle des Idex, des différents établissements y compris des organismes nationaux de recherche, remettant en cause leur mission nationale de service public de la recherche.

Toutes les lignes rouges que nos organisations avaient déjà explicitées lors de la pseudo-concertation des mois de septembre-octobre 2017 à propos de l'accès en premier cycle sont franchies et ce gouvernement, comme les précédents, refuse d'investir en proportion de l'augmentation, dont chacun devrait pourtant se féliciter, des effectifs dans l'ESR. Dans ce contexte, toutes ces réformes visent à casser la démocratisation en affaiblissant le service public, les statuts des fonctionnaires, et à ouvrir les missions de l'enseignement supérieur à un marché concurrentiel qui doit mener à une privatisation rampante. Elles conduisent à abandonner toute politique nationale de recherche. Les étudiant.e.s, les lycéen.ne.s et les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche s'opposent à ces réformes et demandent au gouvernement de répondre à leurs revendications.

**LES ORGANISATIONS SOUSSIGNÉES EXIGENT :**

- une augmentation des salaires ; l'abrogation du jour de carence ;
- la défense et la pérennisation du système de retraites par répartition et des régimes particuliers ;
- un plan pluriannuel de création d'emplois de fonctionnaires, enseignant.e.s-chercheur/euse.s, chercheur/euse.s, ingénieur.e.s, technicien.ne.s, personnels de bibliothèques et administratifs, à hauteur de 6000 créations par an pendant dix ans ; et dès à présent, le dégel de tous les

emplois vacants ;

- la fin de la politique de précarisation et la mise en place d'un plan de titularisation des contractuel.le.s et vacataires de l'ESR ;
- une réelle augmentation du financement public de l'ESR : 3 milliards d'euros par an pendant dix ans pour atteindre l'objectif de 1 % du PIB pour la recherche publique et de 2 % du PIB pour l'enseignement supérieur ;
- la préservation et la consolidation du statut général de la fonction publique ;
- un moratoire sur tous les processus d'expérimentation, de restructuration et de fusion d'établissements et organismes ;
- le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire, garantissant l'accès de toutes et tous les bachelier/ière.s sur tout le territoire aux filières post-bac et aux établissements de leur choix ;
- l'abandon de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications ;
- l'abrogation de la loi Orientation et Réussite des Étudiants, l'ouverture de places supplémentaires et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.

CGT FERC-SUP, SNTRS-CGT, CGT-INRA, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNETAP-FSU, SLU, , SNPRESS FO Montpellier, SOLIDAIRES ÉTUDIANT.E.S, SUD ÉDUCATION, SUD RECHERCHE  
EPST, UNEF, FIDL, SGL, UNL